

SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

Procès-verbal de l'installation du comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis

L'an deux mille vingt-six, le treize mai à dix-huit heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le sept mai deux mille vingt-six.

MEMBRES PRESENTS : 94 membres sont présents, 78 membres avec voix délibérative (64 titulaires et 14 suppléants)
Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (40 votants – 34 titulaires – 6 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--|------------------------|----------------------------|
| 1- BARTKOWIAK Michel | 14- GAUTIER Geneviève | 28- MAURICE Stéphane |
| 2- BLANCHARD Yvette | 15- GOSSELET Marjorie | 29- MERESSE Thibault |
| 3- BLEUX Sandrine | 16- GUSTIN Pascal | 30- MOMPACH Pascal |
| 4- BOULANGER Grégory | 17- HEPNER Delphine | 31- MORELLE Karine |
| 5- BRUNIAUX Pascal | 18- HUREZ Bernard | 32- PARMENTIER Frédéric |
| 6- BUISSET - LAVALARD Marie-Bernadette | 19- HURIAUX Youri | 33- POTEAU Daniel |
| 7- CARPENTIER Fabien | 20- IVANEC Bruno | 34- VAILLANT Benoit |
| 8- CHEVALIER Marie-Danièle | 21- JOURNET Billy | 35- BASSELET Jean-Paul (S) |
| 9- DHERBECOURT Eddy | 22- LABALETTE Martine | 36- DE NOTARIS Edouard (S) |
| 10- DRAIN Gilbert | 23- LAUDE Philippe | 37- FLAMEIN Marcel (S) |
| 11- DUEZ Pascal | 24- LEFEBVRE Bruno | 38- HORNAIN Edith (S) |
| 12- DUMONT Christian | 25- MACHUT Florentin | 39- RAHEM Slimane (S) |
| 13- FONTAINE Alain | 26- MANESSE Romain | 40- RICHEZ Jérôme (S) |
| | 27- MARQUES Christelle | |

10 Suppléants n'ayant pas obtenu procuration :

- | | | |
|--------------------|------------------|----------------------|
| - CHARLET Bruno | - KOMAR Michel | - PTASZYNSKI Raymond |
| - DEBUT Bernard | - LEJAY Denis | - WIART Virginie |
| - FASCIAUX Mickael | - PLATAUX Damien | |
| - FICHAUX Jean | - POTEAU Sonia | |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (30 votants – 24 titulaires- 6 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|
| 1- BRISSEZ Renelle | 11- LEBRUN Christophe | 21- SIMEON Serge |
| 2- CAFFIAUX Alban | 12- LEUSIERE Patrice | 22- SOUPLY Paul |
| 3- CATTOEN Didier | 13- LLONG JUMEAUX Barbara | 23- VARLET Yannick |
| 4- DELCOURTE Michel | 14- MARICHEZ Béatrice | 24- WILLEMART Olivier |
| 5- DEMADE Aymeric | 15- NICAISE GODELIEZ Véronique | 25- BRICOUT Vincent (S) |
| 6- DÉPREZ Marie-Josée | 16- PELLETIER Gilles | 26- HENNEQUART Michel (S) |
| 7- DUBUIS Bernadette | 17- QUONIOU Henri | 27- LOZÉ Stéphane (S) |
| 8- GRASSART Gaëlle | 18- RIBES-GRUÈRE Laurence | 28- MONIEZ Corinne (S) |
| 9- GUERDIN Christelle | 19- RICHARD Jérémy | 29- POTIER Emilie (S) |
| 10- HOTTON Sandrine | 20- SIMEON Nicolas | 30- SAUTIÈRE Odile (S) |

4 suppléants n'ayant pas obtenu procuration :

- BLARY Guislaine
- BOUTHORS Christophe
- DELPORTE Cathy
- RENZELLA Gian Franco

Communauté de Communes du Pays Solesmois (8 votants – 6 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration)

- 1- BRUNIAU Yvan
- 2- DHANEUS Michel
- 3- DUPONT Xavier
- 4- ESCARTIN Didier
- 5- FLAMENGT Georges
- 6- SALENGRO Roland
- 7- LAIGLE Eric (S)
- 8- XHAUFLAIR Gilbert (S)

2 suppléants n'ayant pas obtenu procuration :

- BALEMBOIS-LESAGE Maryse
- SAGNIEZ Paul

Autres présents sans voix délibérative :

ARMAND Thierry - élu Aubencheul-au-Bac, MOREAU Manon - élue Honnechy, RINGEVAL P-Luc - élu Flesquières, BELMER Dominique - animateur conseil de Dev, COQUELLE Nicolas - VP Conseil de Dev, LENGLET Willy - Co-président Conseil de Dev, PASCAL Olivier - Co-président du Conseil de Dev.

Membres excusés (T) :

COQUELLE Guy, DENOYELLE Jacques, FRANCOIS Emeric, LAURENT Jacky, MAUR Sylviane, POURRIER Grégory, PRETTRE Michel, SIEGLER Nicolas

BACCOUT Fabrice, BRICOUT Frédéric, DUMORTIER Sylvain, FARCY Audrey, FONTAINE Cédric, HERMANT Géry, KUDLA Barbara, PAQUET Pascal, TERLYNCK Audrey, WAYEMBERGE Yves

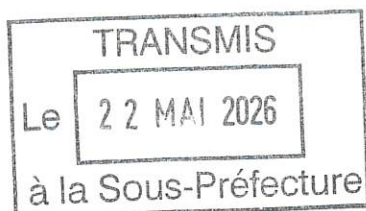
LECOQ-LEDIEU France, PLICHON Julien

Secrétaire de séance :

MACHUT Florentin

Les assesseurs :

BALEMBOIS-LESAGE Maryse, GUSTIN Pascal



OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur Paul SOUPLY, Maire de Béthencourt, Conseiller Communautaire à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, doyen d'âge de la nouvelle assemblée a présidé la séance à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président.

Conformément au CGCT, Monsieur Florentin MACHUT, cadet de la nouvelle assemblée, Maire de Rieux en Cambrésis, Conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération de Cambrai, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance par le comité syndical (article L.2121-15 du CGCT).

Les membres du Comité Syndical désignent Madame Maryse BALEMBOIS-LESAGE, Maire de Viesly, conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays Solesmois et Monsieur Pascal GUSTIN, Conseiller municipal d'Iwuy, conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération de Cambrai en qualité d'assesseurs pour effectuer et contrôler les opérations de votes.

Il est rappelé les dispositions relatives au vote à savoir que : *les dispositions prévues dans l'article L.5211-7 du CGCT s'appliquent aux élections dans les syndicats mixtes « fermés ».*

Le Président est élu par l'assemblée délibérante au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Après avoir constaté que le quorum est atteint et proclamé le Comité syndical installé, Monsieur Paul SOUPLY, a invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président et a fait appel des candidatures pour le poste de Président du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis.

La candidature proposée était la suivante :

- **Monsieur Romain MANESSE, Maire de Wambaix, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération de Cambrai**

Le vote se fait par boîtiers électroniques.

Les membres votants sont appelés à procéder au vote.

-Résultats du premier tour de scrutin

Les résultats sont les suivants :

Classement	Numéro	Nom	Votes
1	1	MANESSE Romain	65
2	9	ABSTENTION	12

Nombre de votants 77

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

Nombre d'abstention 12

Nombre de suffrages exprimés 65

Majorité absolue 39

A obtenu :



- Monsieur Romain MANESSE : soixante-cinq voix (65)

Monsieur Romain MANESSE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président.

ADOpte A LA MAJORITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,



Le secrétaire de séance,

Florentin MACHUT

Le Président,

Romain MANESSE

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le

Publié le 22 MAI 2026

Certifié exécutoire le 22 MAI 2026